

DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-BONNET

SÉANCE du 5 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq septembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BONNET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes communales après en avoir informé le préfet, sous la présidence de Madame Sandrine POURTAU, le Maire.

Présents : Mme Sandrine POURTAU, M. Éric ROBIN, Mme Adeline GILBERT, M. MANDIN Michel, M. BARREAU Kevin, Mme BUREAU Angélique, Mme Stéphanie IDIER, Mme PERES Marie-Claire, M

Absents excusés avant donné pouvoir

M. Yoann FRÉMONDIÈRE-DELETOILE pouvoir à Mme Sandrine POURTAU

Secrétaire de séance : Mme Adeline GILBERT

Date de convocation : 9 Août 2024

Délibération n°DCM-2024-26

Attribution du logement et montant du loyer et des charges du logement communal
« 3 place du souvenir »

Madame le Maire expose au Conseil municipal que les locataires ont quitté le logement communal situé « 3 place du souvenir » le 19/08/2024.

Le logement étant libre, une demande de location a été déposée par Madame AUTHIER Aurélie.

La location prendrait effet à partir du 19/09/2024 sous les conditions suivantes :

- **Caution d'un mois** : 525.67 €
- **Loyer de base avec garage** : 548.67 € par mois

AVANCES sur CHARGES qui donnent lieu à régularisation annuelle :

- **Ordures Ménagères** : 15.33 €
- **Chauffage bois** : 90,00 €
- **Eau** : 12.00 €

TOTAL LOYERS + CHARGES = 666.00 €

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

Vote pour : 9 Votes contre : 0 Abstentions : 0

- ➔ **D'AUTORISER** le maire à signer tous les documents se référant à ce dossier
- ➔ **De JOINDRE** à la présente délibération le contrat dûment signé par les 2 parties.

Fait et délibéré les jour, mois et an que-dessus
Le Maire, Sandrine POURTAU

